

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT****Ville de Vence (06))**  
BP 9

06141 Vence Cedex

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE  
TRAVAUX****Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice****Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Ville de Vence, Service de la Commande Publique, BP 9, 06141 Vence Cedex, FRANCE. Tel : +33 493584113. Fax : +33 493584112.  
E-mail : [commandepublique@ville-vence.fr](mailto:commandepublique@ville-vence.fr).

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ville-vence.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

**Description du marché****Objet du marché**

Travaux d'entretien Voirie et Réseaux Divers

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

90611000

**Lieu d'exécution**

Commune de Vence 06140 VENCE  
Code NUTS : FRL03

**Caractéristiques principales**

Travaux d'entretien Voirie et Réseaux Divers

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

**Valeur estimée hors TVA** : Fourchette : entre 50000 et 400000 euros

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.**

**Division en lots : Non**

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 24 (à compter de la date de notification du marché).

**Conditions de délai****Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Jeudi 10 octobre 2019 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours** : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

**Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Durée de l'accord-cadre** : Durée en année(s) : 2

**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre** : Fourchette : entre 100000 et 800000

euros

## Conditions relatives au marché

### Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article R2192-12 du Code de la commande publique.

### Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire.

L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de membres de plusieurs groupements.

### Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

### Unité monétaire utilisée : Euro.

### L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

## Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

### Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

### Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Le(s) document(s) indiquant le(s) nom(s) de la (des) personne(s) ayant le pouvoir d'engager le candidat individuel ou le membre du groupement. (kbis)

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: Valeur technique 60%

2: Prix 40%

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

19OMPA130465

**Date limite d'obtention :** jeudi 10 octobre 2019 - 12:00

#### **Renseignements complémentaires :**

La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 du Code de la commande publique.

Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 1 fois, pour une période de 2 An(s), soit une durée maximale de 4 An(s).

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas négocier. S'il juge nécessaire de le faire, cela se fera sur la base des critères de jugement ci-dessous, avec le ou les candidats classés 1er et 2ème à l'issue de la première phase d'analyse.

### **Procédures de recours**

#### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nice 33 boulevard Franck Pilatte B.P.4179 06539 Nice FRANCE. Tél. +33 492041313. Fax +33 493557831.

#### **Introduction des recours**

Référé précontractuel pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Recours pour excès de pouvoir dans les 2 mois de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension sous condition d'urgence, en cas de référé précontractuel pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat, quand la décision litigieuse fait l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse de rejet de la demande préalable ou sans condition de délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardée par le pouvoir adjudicateur pendant plus de 2 mois à compter de la réception de la demande préalable et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale). Demande de déferé préfectoral : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire.

### **Adresses complémentaires**

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Ville de Vence Place Clemenceau , à l'attention de Service de la Commande Publique , 06140 Vence, FRANCE. Tél. +33 493584113. E-mail : [commandepublique@ville-vence.fr](mailto:commandepublique@ville-vence.fr). Fax +33 493584112. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

Ville de Vence Direction services techniques 177 avenue Toreille , à l'attention de Monsieur Pierre Meurat , 06140 Vence, FRANCE. Tél. +33 077887038. E-mail : [commandepublique@ville-vence.fr](mailto:commandepublique@ville-vence.fr). URL : <https://www.marches-securises.fr>.

#### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Ville de Vence Place Clemenceau , à l'attention de Service de la Commande Publique , 06140 Vence, FRANCE. E-mail : [commandepublique@ville-vence.fr](mailto:commandepublique@ville-vence.fr). URL : <https://www.marches-securises.fr>.

#### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

Ville de Vence , , FRANCE. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

#### **Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Ville de Vence , , FRANCE. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

### **Date d'envoi du présent avis**

23 juillet 2019